

Mysterium Fidei n° 77 – Se contenter de l'unique nécessaire

Publié le 1 octobre 2014
Abbé François Fernandez-Faya
2 minutes

Octotobre-novembre-décembre 2014

Mysterium Fidei n° 77 – Se contenter de l'unique nécessaire, abbé François Fernandez

Beaucoup d'âmes sont sans cesse préoccupées par des pensées concernant le passé ou l'avenir. Elles vivent à la périphérie d'elles-mêmes, **négligeant le moment présent** au lieu d'être concentrées en Dieu, attentives à sa voix, et toutes livrées à son action, elles sont absorbées en mille choses inutiles, préoccupées, tristes, ennuyées, inquiètes parce qu'elles ne veulent pas limiter leur vie à l'unique moment présent que Dieu leur accorde de vivre.

Si les âmes savaient se contenter de l'unique nécessaire, Dieu opérerait en toutes des choses extraordinaires.

Mais pour cela, il faudrait dire adieu à un monde de pensées qui peuplent la tête, à des désirs, des ambitions, des craintes sans nombre qui fermentent, à des affections, des attaches qui enchainent, tiraillent le cœur dans tous les sens, l'épuisent et finissent par inspirer le **dégoût des choses de Dieu**. Il faudrait s'oublier et jeter en Dieu ses préoccupations.

Que nous importe **l'avenir** que Dieu seul connaît et dont seul il peut avoir soin ? Que nous importe le **passé** laissé à sa miséricorde infinie ? Que nous importent les événements du présent **qui ne nous regardent pas** ? Que nous importent les personnes avec lesquelles nous vivons et que **nous ne sommes pas chargés de juger** ? Que nous importe le monde entier ? Pour nous, il n'y a qu'une chose importante : le moment précis que Dieu nous trace. Sanctifions-le comme nous le pouvons avec les grâces que Dieu nous accorde, la santé physique et morale que nous avons.

Confions à Marie Immaculée cette simplicité de cœur cette pureté d'âme, Marie dont nous fêtons le **8 décembre la Conception Immaculée**. Cette date est celle que beaucoup de postulants au Tiers Ordre choisissent pour faire leur entrée définitive. C'est aussi à cette date que les membres de la Fraternité renouvellent leur engagement. C'est notre fondateur qui l'a choisie. C'est sous ce vocable que Notre Dame s'est fait connaître à **Lourdes**.

Nous pourrions profiter de cette fête pour renouveler nous aussi, en privé, notre engagement dans le Tiers-Ordre et promettre d'être toujours bien fidèles à notre règle. « *Gardez votre règle et votre règle vous gardera* » disait saint Vincent de Paul.

Votre aumônier vous souhaite un saint trimestre.

Abbé François Fernandez-Faya †

Nouvelles et avis

NOUVELLES ET AVIS

- Du 1^{er} au 8 novembre, on peut gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire en visitant un cimetière et en priant pour les défunts.
- Le mois d'octobre est le mois du **Rosaire**. *Il est recommandé de réciter les litanies de la sainte Vierge après le chapelet.*
- **JOURS DE JEÛNE** : vendredi 31 octobre : *vigile de la Toussaint* – mercredi 17, vendredi 19 et samedi 20 décembre : *Quatre-temps d'Hiver* – mardi 24 décembre : *vigile de Noël*. La vigile de l'*Immaculée conception* tombant un dimanche n'est pas jour de jeûne.
- N'oubliez pas de nous indiquer vos **changements d'adresse**.
- Prix des insignes : 4,60 € (*port compris*).
- Les offrandes au Tiers-Ordre doivent être libellées à l'ordre de : " **Fraternité St Pie X - Tiers-Ordre** ".

Que Dieu vous bénisse !